



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONLET DU 21 SEPTEMBRE 2024**

Convocation du 17 septembre 2024 par M. Philippe RITTER, premier adjoint pour le maire empêché

Etaient présents : Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Brigitte PERRIN, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY, Christine VALENTIN.

Etait excusée : Mme Geneviève MONATTE-ALONZI, ayant donné pouvoir à M. Philippe RITTER

Secrétaire de séance : M. XXXXX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9

Nombre de pouvoirs : 1

Suffrages exprimés : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

PREFECTURE DE HAUTE-LOIRE
COURRIER
25 SEP. 2024

DELIBERATION 2024-39 – DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SYNDICAT PARAGRELE DES MONTS DU FOREZ

Considérant l'adhésion de la commune au Syndicat Paragrêle des Monts du Forez, dont le siège social est situé en mairie de Boisset-Saint-Priest (Loire) ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner un délégué pour la commune ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne M. Roland MEYSSONNIER en qualité de délégué de la commune de Monlet au Syndicat Paragrêle des Monts du Forez.

*Le Maire certifie que la présente délibération
a été déposée en Préfecture du Puy-en-Velay
au titre du contrôle de légalité le :
(voir date du timbre de la Préfecture)*

Pour copie certifiée conforme,

le Maire,

Philippe RITTER